

# DEMANDE DE CNI – PASSEPORT (Bailleul, Hazebrouck et Merville)

## Uniquement sur RDV

**Bailleul** : Lundi au Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h30. 03.28.500.600 ou [etat.civil@ville-bailleul.fr](mailto:etat.civil@ville-bailleul.fr)

**Hazebrouck** : Lundi au Vendredi : 8h-12h / 14h-17h. 03.28.43.44.45

**Merville** : Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30, samedi 9h-12h. 03.28.48.20.22

TOUT PASSEPORT OU CNI  
NON RETIRÉ DANS UN  
DÉLAI DE 3 MOIS SERA  
DÉTRUIT

PRÉSENCE OBLIGATOIRE  
DU DEMANDEUR  
À PARTIR DE 12 ANS  
Au dépôt et au retrait

Afin de préparer votre venue et pour gagner du temps lors de votre rendez-vous au guichet, il est vivement conseillé d'effectuer une **pré-demande en ligne sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)**

Si vous ne pouvez utiliser le système de pré-demande, vous devrez vous présenter au pôle population **15 minutes** avant votre rendez-vous pour remplir le formulaire à la main.

### PHOTOS D'IDENTITÉ (Moins de 6 mois)

Récentes, aux normes pour les pièces d'identité, de format 35x45 mm, de face tête nue et sur fond clair.

### JUSTIFICATIF DE DOMICILE

- Avis d'imposition ou de non-imposition
  - Facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone
  - Quittance d'assurance logement
  - Quittance de loyer d'un organisme ou titre de propriété
- + Pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement signée par l'hébergeant et pièce d'identité de l'hébergeant  
En cas de garde alternée : justificatif de domicile des 2 parents

### ACTE DE NAISSANCE

Si votre mairie de naissance est reliée à COMEDDEC, vous n'avez pas à fournir d'acte de naissance.

Liste disponible sur :  
<https://ants.gouv.fr>

Les modifications de titre sont gratuites pour :

- Changement d'adresse
- Changement d'État civil
- Rectification administrative

**ATTENTION** RENOUELEMENT POUR LES MAJEURS uniquement si la CNI a été établie avant le 02/01/2004 (sinon prolongation de 5 ans sans démarche à effectuer)